



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 23 juin 2022
PRESIDENCE : Monsieur Luc Otten

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 11/2022 concernant la

Demande de crédit pour l'étude de solutions pour protéger la commune contre le risque d'inondation et revitalisation du Boiron en aval de la place de jeux

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion,

l'assemblée décide d'accepter le préavis N° 11/2022 par :

OUI : 28, NON : 0, ABSTENTION : 2

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 23 juin 2022.

Le Président
Luc Otten



La Secrétaire
Déborah Pernet